

DICRIM

RISQUES IDENTIFIÉS SUR **BOËN-SUR-LIGNON**



Madame, Monsieur,

Toute population soumise à des risques majeurs a le droit à une information dite « préventive » afin de connaître les dangers auxquels elle peut être exposée, les dispositions prévues par les pouvoirs publics, et les mesures de sauvegarde à respecter.

Le DICRIM répertorie les risques identifiés sur notre commune et les consignes de sécurité à respecter.

Nous avons également élaboré le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) conformément à la réglementation en vigueur, pour organiser l'action des services communaux et des habitants en cas d'événement important.

Ce document vous permettra de bien mesurer les types de risques qui nous entourent, et de mieux les appréhender pour y faire face.



ANNE JOUANJAN
Maire de Boën-sur-Lignon

LES RISQUES NATURELS

INONDATION
SÉISME
MOUVEMENT DE TERRAIN
RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES
RADON

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIERES DANGEREUSES
POLLUTION DES SOLS

LES NUMÉROS UTILES



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**

LES MOYENS D'ALERTE



Sirène municipale



Réseaux sociaux



Panneau lumineux



Radio



Ville de Boën



Mairie de Boën-sur-Lignon



www.boen.fr

LE RISQUE INONDATION

Une inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau. Le risque d'inondation est la conséquence de deux composantes :

L'eau qui peut sortir de son lit habituel d'écoulement ou apparaître avec des remontées de nappes phréatiques.

L'homme qui s'installe dans la zone inondable pour y implanter des constructions, d'équipements et d'activités.

- LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ -

Avant



Disposez d'un poste de radio à pile (Radio France, France Info).



Informez-vous sur le risque (mairie, préfecture).

Pendant



Éviter tout déplacement inutile.



Ne téléphonez qu'en cas de besoin.



- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Éloignez-vous des cours d'eau, berges et ponts
- Protégez-vous et votre habitation
- Ne descendez pas dans les sous-sols
- Coupez les alimentations en électricité et en gaz.

Après



Assurez-vous que l'eau du robinet est potable. Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique.



Faites l'inventaire des dégâts. Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.



Aérez et désinfectez les pièces.

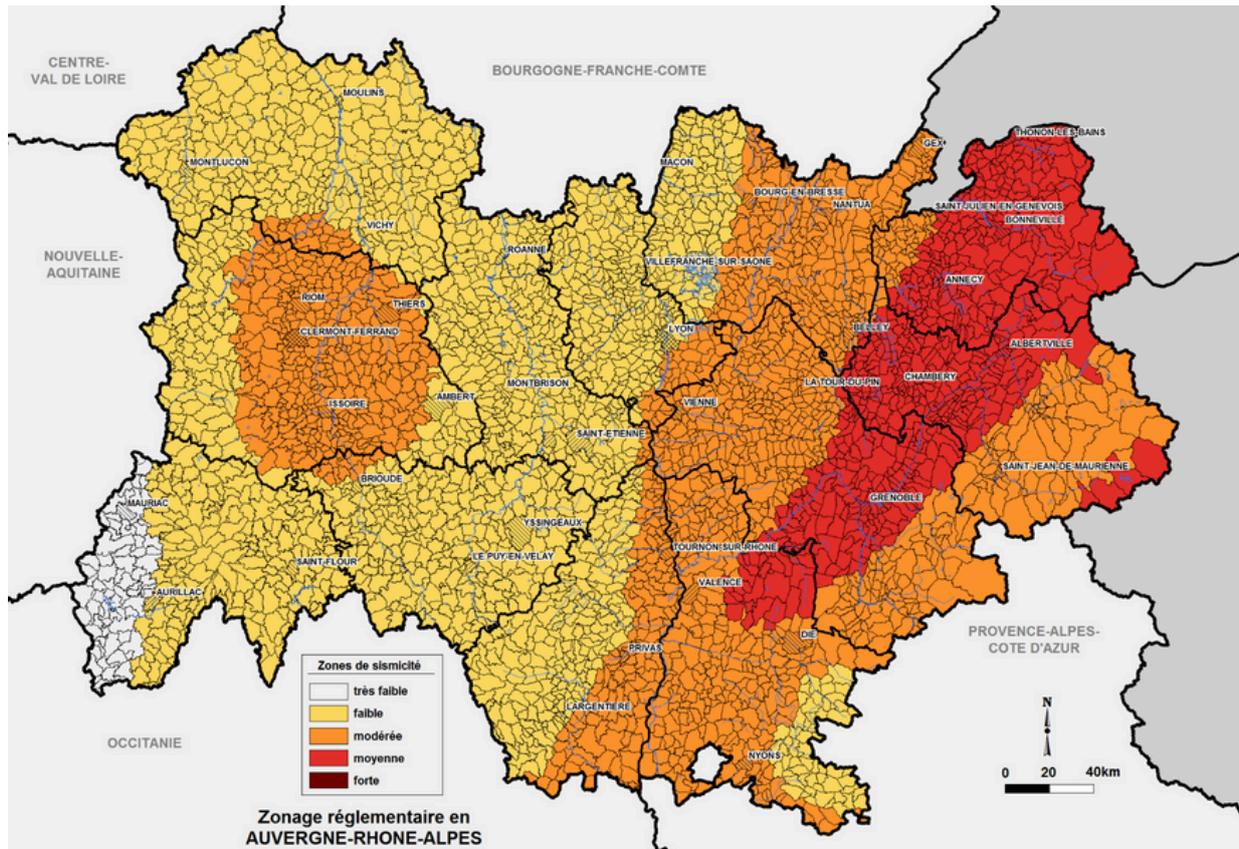


LE RISQUE SÉISME

Un séisme est une vibration du sol, causée par une fracture brutale des roches en profondeur créant des crevasses dans le sol et parfois en surface. Il s'agit de manifestation de la tectonique des plaques.

Un zonage sismique de la France selon cinq zones a été élaboré (article D563-8-1 du code de l'environnement).

La commune de Boën-sur-Lignon se situe en zone 2 : sismicité faible.



- LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ -



Abritez-vous loin des fenêtres.



Après la secousse, coupez les réseaux, ne fumez pas.



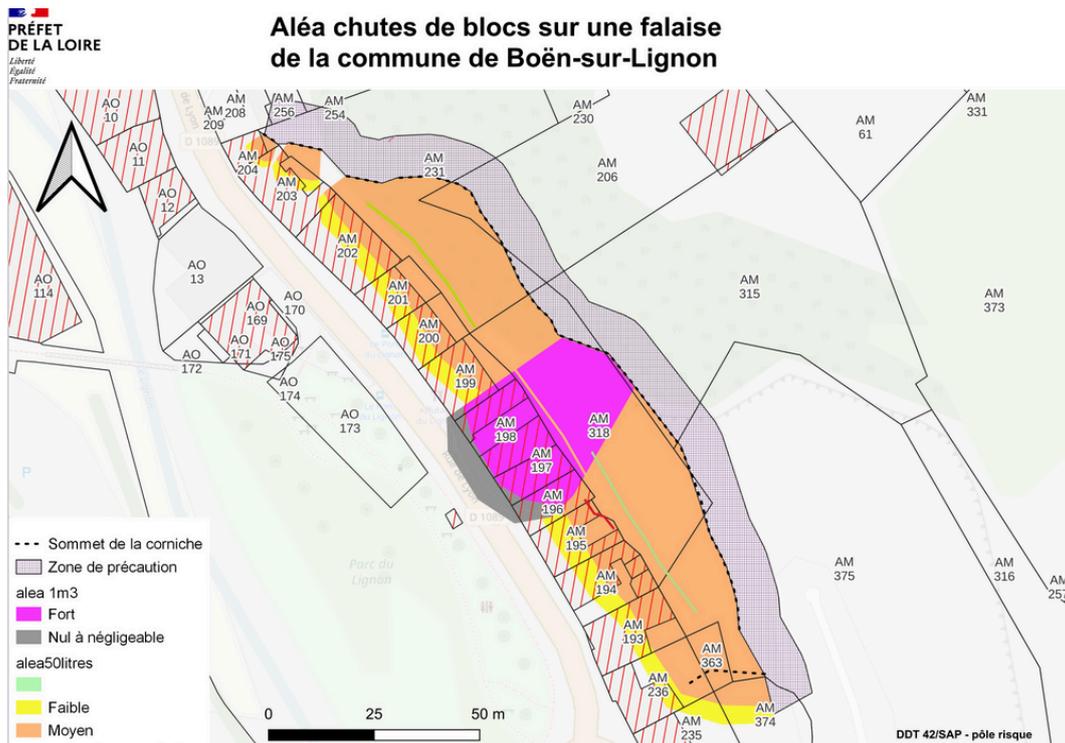
Rejoignez dès que possible un point de rassemblement.
À l'extérieur, éloignez-vous des constructions, lignes électriques.

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

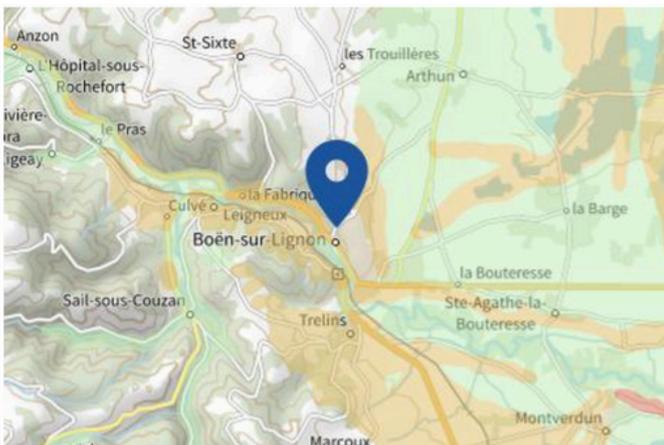
Le risque mouvement de terrain est consécutif à un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique. On en distingue plusieurs types : glissement de terrain, chutes de blocs, érosion du littoral, effondrement, coulée de boue, retrait-gonflement des argiles.

Ce risque peut être déclenché ou amplifié en cas de fortes précipitations ou de succession de périodes de gel/dégel.

ÉBOULEMENTS ET CHUTES DE BLOCS



RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES



Légende :



– LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ –



- Signalez en mairie l'apparition de fissures, affaissements, fontis, blocs désolidarisés
- Ne pénétrez pas dans un bâtiment endommagé
- Éloignez-vous de la zone dangereuse.

LE RISQUE RADON

On entend par risque radon, le risque sur la santé liée à l'inhalation du radon, gaz radioactif présent naturellement dans l'environnement, inodore et incolore, émettant des particules alpha.

Il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans certains sols et certaines roches (granitique et volcanique).

Le radon est présent partout : dans l'air, le sol, l'eau avec une concentration très variable d'un lieu à l'autre.

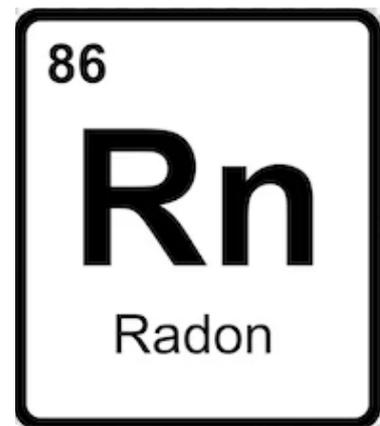
Dans l'air extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration moyenne reste généralement très faible.

Par contre, dans les espaces clos comme les bâtiments, il peut s'accumuler et atteindre parfois des concentrations élevées.

C'est principalement par le sol que le radon transite et se répand dans l'air intérieur des bâtiments.



Légende :



- LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ -



Renforcez l'étanchéité de votre habitation



Ventilez régulièrement vos pièces à vivre



Vérifiez votre système de chauffage.

LE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

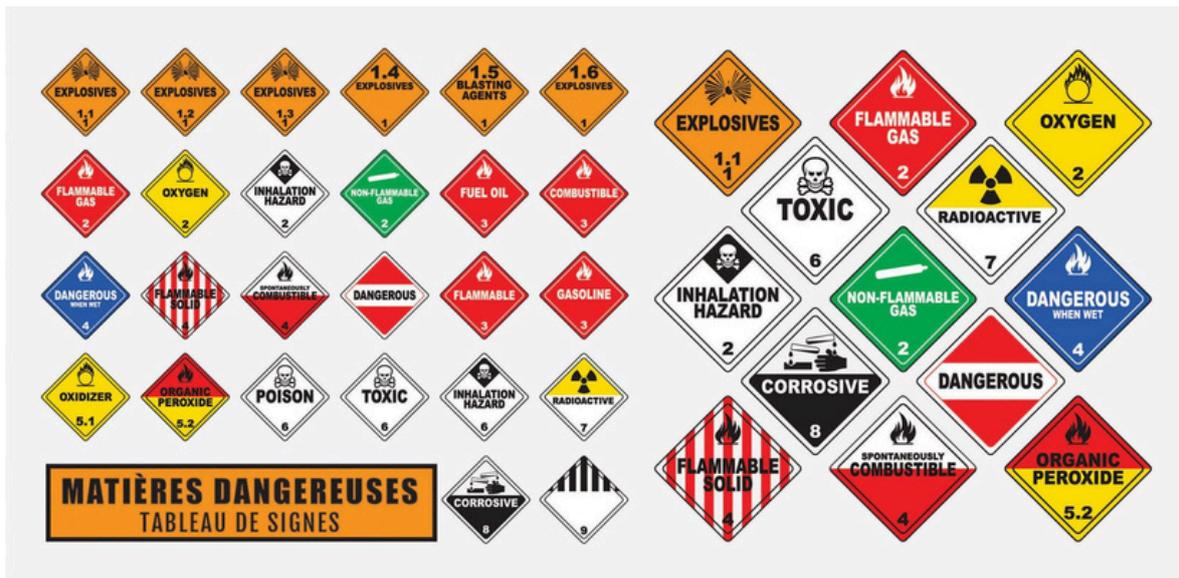
Le risque transport de marchandises dangereuses (TMD) est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par voie routière, ferroviaire, fluviale ou par canalisation. Il est à noter que le risque lié aux canalisations est un risque fixe (à rapprocher des risques liés aux installations classées) alors que celui lié aux transports modaux (routiers, ferroviaires et fluviaux) est un risque mobile par nature et couvert par un régime réglementaire totalement différent.



Légende :



SIGNALISATION DU DANGER



- LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ -



Ne fumez pas
Évitez les gestes pouvant provoquer une flamme ou une étincelle.



Éloignez-vous de la zone de danger.